

Edito > 2

- La bonne santé de notre Sud Avesnois : une ambition partagée et affichée

Finances > 3

- Le Budget 2015 reste ambitieux

Santé > 4-5

- Liaison Ville-Hôpital, 3 maisons de santé sur notre territoire

Dossier > 6-7

- L'Économie Sociale et Solidaire...
- Les Circuits courts

Économie > 8-9-10

- Le patrimoine intercommunal au service du développement local
- Tout savoir sur l'éco-contribution
- Portrait d'entrepreneur : Nicolas Libert, constructeur d'habitats insolites
- L'Hôtel d'entreprises tertiaire du PIDE affiche bientôt complet
- Infos emplois : Bougez avec ADESSA

Tourisme > 11

- Les gîtes de la communauté de communes Sud-Avesnois : entre convivialité et dépaysement

Annonces > 12

- Salon de l'entreprise et du Terroir 2015
- Grand concours photos



**Journal d'information de la Communauté de Communes Sud-Avesnois** - Tirage : 14 000 exemplaires  
 Directeur de la publication : Jean-Luc PÉRAT - Responsable de la rédaction : Dominique CÉSAR  
 - Photos : Service communication, Visionsconcept - Rédaction : Communauté de Communes Sud-Avesnois - PAO : GrisMouze Liessies - Impression : Imprimerie Dedeystère S. A. Fourmies - Dépôt légal en cours

## La bonne santé de notre Sud-Avesnois Une ambition partagée et affichée

Depuis quelques semaines, les 2 budgets 2015 de la Communauté de Communes Sud Avesnois (général et traitement des déchets) ont été adoptés. Les élus communautaires conscients de la baisse des dotations de l'État, ont assumé leurs responsabilités en regardant attentivement l'ensemble des dépenses, en renforçant la « culture de la recette », et surtout en maintenant les taux d'une fiscalité sans augmentation.



**Le budget général reste ambitieux et volontariste, s'attachant à conserver un investissement indispensable et bénéfique à l'économie locale, créatrice d'emplois.**

Cette fois, nous y sommes. **Les 3 projets de maisons de santé pluridisciplinaires sur Anor, Fourmies et Trélon se concrétiseront** officiellement avec les « premiers coups de pelle » après les congés.

Notre stratégie autour de la santé se conforte et se renforce avec de nouveaux liens de partenariat et de collaboration avec le Centre Hospitalier de Fourmies indispensable à notre équilibre territorial de soins et de services de proximité. C'est un enjeu majeur pour mailler notre bassin de vie et attirer de nouveaux praticiens.

*« Les 3 projets de maisons de santé pluridisciplinaires sur Anor, Fourmies, Trélon se concrétiseront »*

Nous nous attachons également à la « bonne santé » de la CCSA avec des aménagements structurants :

L'hôtel d'entreprises du PIDE est opérationnel, l'accès et les bâtiments du site Pierre et Bertrand de Fourmies viennent de connaître une cure de jouvence remarquable ; la Zone d'Activités Économiques d'Ohain s'aménage pour accueillir de nouvelles entreprises et celle d'Anor se concentre sur le projet de l'usine à pellets... Le tourisme n'est pas en reste bien au contraire.

Nous nouons depuis plusieurs mois des partenariats avec les intercommunalités voisines afin d'être **présents dans les lieux de décisions et de faire entendre notre voix.**

Nous avons ainsi adhéré au Pôle Métropolitain Hainaut-Cambrésis avec Valenciennes Métropole, conventionné avec Cœur Avesnois pour le « PIG (Programme d'Intérêt Général) logement, Habiter Mieux », avec la SEM Nord (Société d'Économie Mixte) et avec l'Établissement Public Foncier... Comme vous pouvez le constater, **nous restons actifs, et surtout réactifs afin de développer l'attractivité de notre territoire.**

Je vous laisse découvrir les articles développés. Ils reflètent la dynamique de notre Sud-Avesnois.

Soyons en tous fiers ! Bonne lecture.  
 Les élus de la CCSA vous restent très sincèrement dévoués.

À votre écoute.

Jean-Luc Pérat  
 Président de la Communauté de Communes Sud-Avesnois  
 Maire l'Anor

## BUDGET PRÉVISIONNEL Le Budget 2015 reste ambitieux

### Une fiscalité inchangée

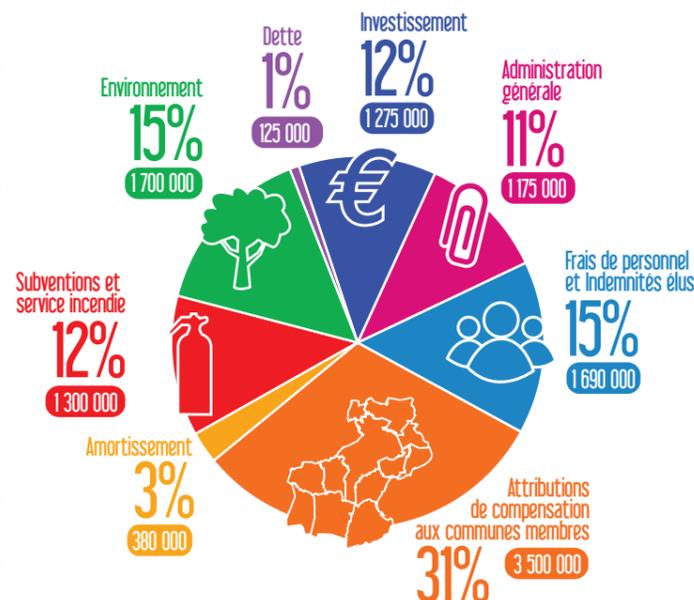
Le budget général, dont le montant s'élève à plus de 11 millions d'euros pour la partie fonctionnement, est financé à hauteur de 31% par les taxes dites « ménages », 21% par les taxes entreprises et 19% par les dotations de l'Etat. La baisse de ces dernières ayant été anticipée par la Communauté de communes, il n'y aura pas de hausse de la fiscalité des ménages. À noter que les frais de personnel ne représentent que 14% des dépenses de fonctionnement alors que la moyenne nationale est de plus de 30%.

### et des investissements à la hausse...

Afin d'améliorer le bien-être des habitants et d'assurer le développement économique local, la collectivité investit plus de 7 millions d'euros suivant la répartition ci-dessous. Le plus gros projet est représenté par les maisons de santé pluridisciplinaires d'Anor, de Fourmies et de Trélon dont les travaux vont démarrer après les congés d'été.

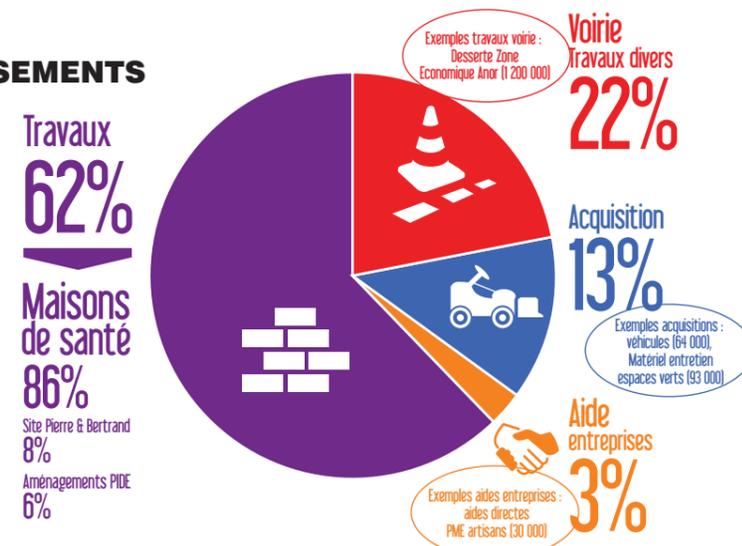
**C'est dans un contexte inédit de baisse des dotations de l'État qu'a été voté par les élus, le 13 avril 2015, le budget prévisionnel. Quelles répercussions pour les habitants ?**

### DÉPENSES FONCTIONNEMENT BUDGET GÉNÉRAL



Taxes ménages	Taux	Montants en Euros
Taxe d'habitation	11.11%	1 582 286
Taxe sur le foncier bâti	1.13%	188 778
Taxe sur le foncier non bâti	4.14%	32 313

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS



### MAIS ENCORE...



### TRAITEMENT DE VOS DÉCHETS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le traitement des déchets ménagers fait l'objet d'un budget annexe qui représente plus de

**3M€**  
 La majorité de ce budget **41%**

est consacrée à l'incinération et au traitement des déchets recyclables. Ce budget est principalement financé par une subvention du budget général et par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) dont le taux reste inchangé. En investissement, le budget s'élève à

**568 000**

euros comprenant essentiellement la création d'un quai de transfert des ordures ménagères et l'acquisition de matériel adapté (camion, grue, remorque à fond mouvant). Cette initiative limitera considérablement les déplacements au centre d'incinération de Maubeuge et induira à court terme une diminution des coûts de collecte.

**+CONTACTS**  
 ??????????????????



## LIAISON VILLE-HÔPITAL 3 maisons de santé sur notre territoire



La liaison Ville-Hôpital s'organise autour des 3 maisons de santé du territoire et leurs projets respectifs !



Légendes...

Grâce à la construction programmée des 3 maisons de santé pluridisciplinaires à Anor, Fourmies et Trélon, la nouvelle organisation des professionnels libéraux de santé est en marche afin d'assurer un meilleur accès, une parfaite continuité et une permanence de soins sur le territoire. C'est, en effet, le pari qui est en train d'être relevé par le Sud-Avesnois avec pour objectif d'accueillir de nouveaux médecins et professionnels au sein d'une organisation attractive pour les jeunes professionnels.

En effet, pour attirer de nouveaux professionnels et tenter d'échapper au problème de désertification médicale qui soulève l'inquiétude légitime des populations, le territoire du Sud-Avesnois peut aujourd'hui se présenter sous ses meilleurs atouts : une organisation nouvelle et structurée des professionnels libéraux de santé, des locaux adaptés aux nouvelles conditions d'exercice grâce à la réalisation de 3 maisons de santé mises en réseau, des équipes de professionnels constituées

sur chacun des 3 sites (avec a minima un ou plusieurs médecins et des professionnels paramédicaux), un système commun d'informations partagées et des équipements de télémédecine qui offriront une réponse aux défis auxquels est confrontée l'offre de soins aujourd'hui et notamment le Sud-Avesnois.

Pour renforcer cette attractivité Jean-Luc PERAT, a proposé une rencontre entre les professionnels de santé libéraux du territoire et les médecins et chirurgiens hospitaliers de Fourmies. Grâce à l'APSCT (Association du Pôle de Santé du Canton de Trélon) présidée par Yves DUBUISSEZ, les professionnels libéraux de santé ont donc pu rencontrer leurs homologues hospitaliers. Cette rencontre a eu lieu le 23 Avril dernier en présence de nombreux professionnels et notamment de Caroline HENNION, nouvelle directrice de l'établissement fourmisien. Une occasion pour nous de lui poser quelques questions à ce sujet.



Yves DUBUISSEZ médecin généraliste et Président de l'APSCT, Jean-Luc PERAT Président de la CCSA et Caroline HENNION nouvelle Directrice de l'Hôpital de Fourmies.

### Les 3 Maisons de Santé Pluridisciplinaires : Anor, Fourmies & Trélon

## Quel est le rôle de l'hôpital et quelles articulations avec les libéraux de santé ?

Sur un territoire, un hôpital se doit d'être en relation avec les professionnels libéraux qui sont le premier recours en matière de soins pour les patients. C'est donc en fonction des besoins des patients, exprimés et identifiés par les praticiens, les professionnels libéraux et les partenaires médico-sociaux, que s'organise l'offre hospitalière, selon les autorisations que l'établissement détient

de par le Schéma Régional d'Organisation Sanitaire.

Il était donc essentiel pour le Centre Hospitalier de Fourmies, que je dirige depuis 6 mois, de venir à la rencontre de ses prescripteurs dont les attentes se sont révélées nombreuses. Dans un contexte de rareté des professionnels médicaux, les acteurs ont besoin les uns des

autres. La forte affluence constatée lors de cette rencontre témoigne, au final, que les professionnels libéraux et hospitaliers sont impliqués dans une démarche collective. Pour apporter une réponse structurée et de qualité aux patients, il est donc incontournable que tous, nous travaillions ensemble.

## Quel est votre ressenti après cette réunion et quelles sont les perspectives de travail en commun ?

Cette rencontre, qui était une première historique, a permis aux professionnels de l'hôpital de découvrir le projet des maisons de santé pluridisciplinaires et aux professionnels libéraux de faire la connaissance des nouveaux praticiens qui ont rejoint l'établissement, en particulier en chirurgie orthopédique et en chirurgie viscérale.

La motivation exprimée par tous, dans les échanges, pour établir une relation fluide, était particulièrement vigoureuse. Les attentes des professionnels libéraux vis-à-vis du Centre Hospitalier de Fourmies portent sur la qualité de l'information autour des séjours des patients, sur le partage d'outils en télémédecine et sur les modalités de la permanence

des soins libéraux. Du côté des professionnels hospitaliers, l'idée de mieux s'articuler avec les maisons de santé pluridisciplinaires, notamment sur la prise en charge des urgences et sur les spécialités, s'est imposée lors des interventions. Des groupes de travail vont se mettre en place et permettront de construire une

relation durable entre professionnels de santé d'un même territoire. Il est donc très important, et j'insiste, que les dysfonctionnements dans cette relation soient connus et étudiés pour permettre d'y remédier et de progresser. A Suivre donc dans une prochaine édition.



EN BREF



→ **L'AMAP du Gros Tilleul**, est implantée au Verger Bio d'Ohain depuis 2010 et propose des paniers de légumes et fruits de saison cultivés à la ferme, et différents contrats avec des producteurs locaux. Indépendamment de l'AMAP, le verger bio tient un magasin à la ferme et vend sur différents marchés.

→ **L'AMAP du Pays de l'Helpe à la Solre**, a été créée fin 2013 par l'association La Pépinière des Possibles, et se situe à Willies. Elle propose les légumes de Mathieu Pépin, récemment installé en maraîchage bio sur le village.

# L'économie sociale et solidaire... Qu'est-ce que c'est ?

**Vous entendez souvent parler d'Économie Sociale et Solidaire, mais savez-vous ce que représente réellement ce concept ? Le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités reposent sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.**

L'ESS combine engagement social et initiative économique pour mettre l'humain au centre des activités et replacer l'économie dans son contexte. Les activités économiques sont un moyen au service d'un projet de société.

L'ESS s'est construite à partir d'un projet qui consiste à penser et agir autrement en société et donner un autre sens à l'acte d'entreprendre. Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques.

L'ESS représente des milliers d'entre-

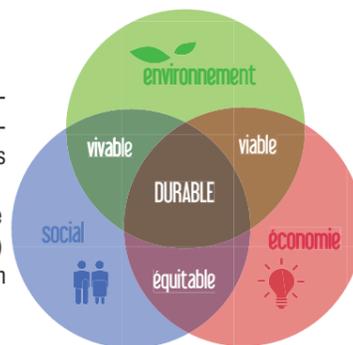
prises très diverses dans leurs réalisations, qui partagent et combinent des caractéristiques essentielles : un projet économique au service de l'utilité sociale, une mise en œuvre éthique, une gouvernance démocratique et une dynamique de développement fondée sur un ancrage territorial et une mobilisation citoyenne.

### Quelques exemples dans le Sud-Avesnois

Les structures de l'ESS peuvent relever de différents statuts, toutes matérialisant le respect des principes fondateurs du secteur.

- Les associations loi 1901 comme par exemple la micro-crèche (photo) de Wignehies, ou les Amap d'Ohain et de Willies ;

- Les coopératives, constituées de membres associés qui détiennent au moins une part dans la structure et dont la gouvernance est fondée sur le principe démocratique « une personne, une voix ». La société SI Avesnois Lab, informatique collaborative s'est récemment installée dans l'hôtel d'entreprises de la Communauté de Communes ;
- Les mutuelles à but non lucratif, actrices de la santé et des assurances comme la mutuelle de Fourmies ;
- Les fondations de personnes, d'entreprises ou « abritées » par une autre fondation comme la Fondation Théophile Legrand à Paris, initiée par Christian Cambier, originaire de Fourmies ;
- Les entreprises sociales et/ou solidaires : leur finalité relève de l'intérêt général et elles appliquent les valeurs liées à l'ESS sans en avoir forcément l'un des statuts. On retrouve entre autres sur le Sud Avesnois les Ateliers Solidaires du Nord.



## #Court-circuit sur l'ESS...

**Retour en avant d'un mode de consommation équitable gagnant-gagnant**

### On vous parle de circuits courts !

On qualifie généralement de circuit court le circuit de distribution dans lequel intervient au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Cette démarche s'apparente aux valeurs défendues par l'Économie Sociale et Solidaire.

### Savez-vous réellement ce que vous consommez ?

Parfois faut-il encore combattre les idées reçues ? « Acheter en circuits alimentaires de proximité coûte cher ou n'est pas pratique... Cuisiner des produits frais c'est long et difficile... »

À cela tenter de répondre que les produits bruts ou peu transformés sont tout à fait abordables, et que cela garantit une juste rémunération du producteur. Que la qualité d'un produit peut justifier un coût plus important. Il existe des formes traditionnelles de vente qui regroupe l'offre au même endroit et certaines formes innovantes facilitent la logistique (vente directe à la ferme, magasin de producteurs, groupements de commandes, livraisons, Amap...).

### Des exemples sur notre territoire

Certains producteurs vendent directement à la ferme ou sur les marchés.

**+INFOS**  
Parc Naturel Avesnois  
www.parc-naturel-avesnois.fr  
Rubrique « consommer local »  
03 27 77 51 60

### LES MARCHÉS SUR LE SUD AVESNOIS

- **LUNDI MATIN**  
**Trélon**, place Jean Jaurès
- **MERCREDI MATIN**  
**Anor**, place du 11 novembre
- **JEUDI MATIN**  
**Wignehies**, place François Mitterrand
- **SAMEDI MATIN** : **Fourmies**, place Verte
- **2<sup>e</sup> DIMANCHE DE CHAQUE MOIS DE 10H À 13H**  
**Féron**, marché bio et du terroir
- **VENDREDIS 17, 24 ET 31 JUILLET 2015 DE 18H À 23H**  
**Eppe-Sauvage**, marché nocturne

**Il existe également deux AMAP dans le Sud-Avesnois.**

### Qu'est-ce qu'une AMAP ?

Une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est, en France, un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et une exploitation locale, débouchant sur un partage régulier de récolte (le plus souvent hebdomadaire) composée des produits de la ferme. L'AMAP est un contrat solidaire, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui paient à l'avance la totalité de leur consommation sur une période définie. Ce système fonctionne donc sur le principe de la confiance et de la responsabilité du consommateur. **Le consommateur devient alors « consomm-acteur » et contribue au développement de son territoire et de ses producteurs**, qui eux s'engagent à plus de transparence et de respect de l'environnement. Dans la plupart des cas, les producteurs produisent en bio.

### +CONTACTS

<http://amap-du-gros-tilleul.over-blog.com/>  
<http://www.pepiniere-des-possibles.fr/>

Dans le bassin Sambre-Avesnois, les circuits courts sont encore sous-utilisés. Information, communication et médiation sont nécessaires pour rendre visibles les dispositifs et les associations proposant ces alternatives à la grande distribution.



### QUELQUES EXEMPLES...

#### DU CÔTÉ DES COLLECTIVITÉS ?

C'est à Wignehies qu'une expérimentation a pu être mise en place dès 2010 en partenariat avec le prestataire de restauration pour intégrer dans les menus des jeunes écoliers, produits bio et locaux, en augmentation progressive.

D'autres collectivités telles qu'Anor et Féron travaillent directement avec les producteurs et artisans locaux (Le Bio Marronnier, Le Verger bio d'Ohain, Les mangeurs de pain artisan boulanger bio de Féron).

#### ET LES RESTAURATEURS ?

De plus en plus de restaurateurs franchissent le pas du produit local. Le restaurant Le Framboisier à Trélon opte déjà pour cette formule depuis plusieurs années. Le Val Joly va emboîter le pas avec le Restaurant du Lac.

#### ET DANS D'AUTRES DOMAINES ?

Mais la notion de circuit court investit d'autres domaines d'activité comme la fabrication et la distribution de matériaux (carrières locales, terre, chaux, etc.) en particulier pour la restauration du patrimoine bâti ou d'autres aménagements.



### CHIFFRES CLÉS SUR L'ESS

Ces entreprises ouvrent des voies nouvelles car elles cherchent à produire, consommer et décider autrement. De l'action sociale aux activités financières et d'assurance, à l'enseignement ou la santé, les entreprises de l'ESS exercent le plus souvent dans le secteur tertiaire et représentent,

En 2010

**10%**

du PIB, soit près de

**12%**

des emplois privés en France soit

**2,34**

millions de personnes.

Le Sud-Avesnois présente un territoire à fort potentiel de développement pour l'ESS. C'est pourquoi la Communauté de Communes s'engage avec vous pour soutenir et encourager démarches et initiatives locales. Nous sommes à votre écoute.

### +CONTACTS

PIDE - BGE - CCSA  
03 27 60 65 24

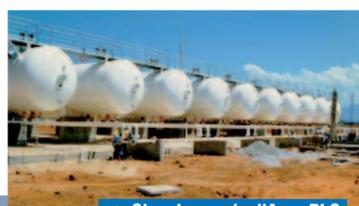
### +INFOS

[www.economie.gouv.fr/ess-economie-sociale-solidaire](http://www.economie.gouv.fr/ess-economie-sociale-solidaire)  
[www.sambreavesnois.fr/Presentation-du-Pole-ESS.html](http://www.sambreavesnois.fr/Presentation-du-Pole-ESS.html)



## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

# Le patrimoine intercommunal au service du développement local



→ Chaudronnerie d'Anor PLC



La CCSA est propriétaire d'un certain nombre de bâtiments d'activité qu'elle met à disposition d'entreprises dans le but de soutenir la création et le développement de l'économie locale. Les entreprises suivantes ont récemment loués ou acquis les derniers bâtiments disponibles.

### La Chaudronnerie d'Anor maintient la pression

Il y a un an tout juste, Patrick Lodigeois redémarre, avec l'aide de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Communauté de communes (propriétaire du bâtiment), l'ex-chaudronnerie d'Anor, rebaptisée Chaudronnerie d'Anor PLC. Cette société, spécialisée dans la fabrication, la rénovation et la requalification de réservoirs de stockage de gaz (tels que butane, propane, protoxyde d'azote etc...) d'une capacité pouvant aller jusqu'à 500 m<sup>3</sup>, induit des compétences industrielles particulières en raison du maniement d'équipements sous pression. Du façonnage à la peinture de finition en passant par la soudure et le grenailage, quatre salariés expérimentés travaillent dans le respect d'exigences réglementaires strictes.

### Entreprise KP Métal forge son avenir



Erwan Perrin (38 ans), accompagné par la BGE (réseau national d'appui aux entrepreneurs) et la Communauté de communes qui lui loue une partie du bâtiment Depasse de 3000m<sup>2</sup> situé 15 rue de la papeterie à Anor, vient tout juste de créer sa société de Métallerie-serrurerie. Cet artisan polyvalent, avec plus de 20 années d'expériences dans le domaine de la métallerie, fabrique pour les professionnels et particuliers portails, grilles, escaliers métalliques, garde-corps, fenêtres etc... En activité depuis peu, les clients sont déjà au rendez-vous et les commandes commencent à arriver. Les autres parties du bâtiment sont toujours à louer pour toute autre activité industrielle ou artisanale.

### Entreprise Folâtre au naturel

L'entreprise Folâtre, du nom de son fondateur, est spécialisée dans l'ardoise naturelle.

**Le saviez-vous ? La France est le premier pays consommateur d'ardoise naturelle au monde.**

En raison d'un prix plus élevé, elle tend à se



raréfier dans notre région et pourtant les avantages sont nombreux. En effet l'ardoise naturelle ne nécessite pas d'entretien et est garantie 30 ans avec une longévité exceptionnelle de 60 ans minimum. Malgré un surcoût d'environ 10% par rapport à une toiture en ardoise synthétique, dont la durée de vie est de 30 ans environ, celle-ci reste donc avantageuse. Cette EURL en plein développement a installé son activité dans les anciens locaux NMC rue du Conditionnement à Fourmies. Cet artisan couvreur de 32 ans, formé par les compagnons de France, saura vous convaincre grâce à son expérience et son savoir-faire, des avantages de ce matériau durable et de qualité. L'entreprise compte déjà 3 salariés et souhaite transmettre son savoir-faire et partager ses valeurs. C'est pourquoi elle favorise la formation et l'échange auprès d'apprentis.

### ASDI Une entreprise au service des entreprises



Créée en 2004 par Dominique Schmitz, l'entreprise ASDI (Au Service De l'Industrie) qui compte aujourd'hui 5 salariés, est spécialisée dans la vente de fournitures industrielles pour les entreprises et les collectivités. En 2011, cette SARL quitte ses anciens locaux devenus trop exigus pour s'installer dans un bâtiment de 800m<sup>2</sup> situé rue du Conditionnement à Fourmies. Trois années plus tard, dans le but de pérenniser l'entreprise et de soutenir son développement, la Communauté de Communes lui cède un bâtiment complémentaire de 550m<sup>2</sup>.

## TOUT SAVOIR

# L'éco-contribution



Mise en place le 13 août 2005, cette « participation » qui concerne les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) s'ajoute au prix de vente de votre appareil et est clairement indiquée.



Concrètement, cette contribution reporte sur le consommateur le coût de la collecte, de la valorisation et de la dépollution de ces déchets dont les composants sont parfois dangereux pour l'environnement. Le montant varie selon l'équipement. Par exemple, elle est de 6 euros pour un lave-linge, 2 euros pour un micro-ondes ou encore 13 euros pour un réfrigérateur.

L'éco-contribution permet de lutter contre la pollution et le gaspillage, diminuant ainsi l'impact environnemental de notre mode de consommation actuel.



Les déchets DEEE sont représentés par ce logo. Ne les jetez pas dans la poubelle et encore moins dans la nature car ils contiennent des substances dangereuses pour l'environnement.

## QUE FAIRE DE VOS APPAREILS MÉNAGERS USAGÉS ?

- Vous pouvez, lorsque vous achetez un appareil neuf, ramener votre ancien hors d'usage au magasin qui a l'obligation de le reprendre.
- Vous pouvez également déposer votre appareil usagé dans l'une des deux déchetteries de la CCSA

### → FOURMIES

**Horaires d'été :**  
Lundi au vendredi : 14h à 19h  
FERMÉ LE MARDI  
Samedi : 9h à 19h  
Dimanche : 9h à 13h  
**Horaires d'hiver :**  
Lundi au vendredi : 13h à 18h  
FERMÉ LE MARDI  
Samedi : 8h à 18h  
Dimanche : 9h à 12h

### → OHAIN

**Horaires d'été :**  
(du 14 Avril au 31 Octobre)  
Lundi Mardi : 14h à 18h  
Mercredi : 14h à 20h  
FERMÉ LE JEUDI  
Vendredi : 14h à 18h  
Samedi : 9h à 12h/14h à 18h  
**Horaires d'hiver :**  
(du 1<sup>er</sup> Novembre au 31 Mars)  
Lundi au vendredi : 14h à 17h  
FERMÉ LE JEUDI  
Samedi : 9h à 12h/14h à 17h



→ S'il fonctionne encore, donnez-le à une association !

## CHIFFRES CLÉS

La CCSA en 2014 c'est

**56,5**

tonnes de DEEE collectées soit

**7 943**

appareils électroniques

Ce qui représente

**2,1 kg**

par an par habitant.

Sur ces 56,5 tonnes,

**45**

ont été recyclés et 5 tonnes

ont été valorisées énergiquement.

La valorisation de ces déchets en matières premières secondaires permet d'économiser les ressources naturelles de notre planète.

Ainsi 56,5 tonnes collectées c'est

**72**

barils de pétrole brut économisés et

**31**

tonnes d'émission de gaz à effet de serre évitées par rapport à la production à partir de matières premières brutes.

INFOS EMPLOIS

Bougez avec Adessa !



Vous êtes étudiant, demandeur d'emploi ou allocataire du RSA et vous recherchez un emploi saisonnier dans la restauration, le commerce, l'animation ou l'hôtellerie ? L'Association de Développement des Emplois Saisonniers Sambre Avesnois (ADESSA) vous propose des emplois à travers toute la France pour une durée de 2 à 5 mois à temps plein. L'hébergement et la nourriture sont pris en charge par l'employeur et les frais de transport par l'association.

Alors si vous êtes intéressé, munissez-vous des pièces suivantes :

- CV ;
- photo ;
- carte Pôle emploi ou de la carte étudiant ;
- attestation de Sécurité Sociale ;
- carte d'identité ;
- justificatifs de ressources (ASSEDIC ou RSA)

+CONTACTS

<http://adessa.voila.net/>  
[adessa.sudavesnois@gmail.com](mailto:adessa.sudavesnois@gmail.com)

PORTRAIT D'ENTREPRENEUR

Nicolas Libert,  
*constructeur d'habitats insolites*



C'est après avoir entrepris la construction d'une yourte pour en faire sa propre habitation, que l'envie de travailler le bois s'est imposée à ce passionné de 41 ans.

Cet habitat, loin d'être rudimentaire (ses premières traces remontent au III<sup>e</sup> millénaire av JC !) était à l'origine utilisé par les peuples nomades de l'actuelle Mongolie pour faire face au froid du climat continental. Cela fait 5 mois que le PIDE accueille cette entreprise originale dans les ateliers de la ruche, mais **Couleur Yourte** ce n'est pas que des yourtes... C'est également des tipis et des cabanes de qualité (toute réalisation d'habitat en bois). La construction d'une yourte dure 3 à 4 mois, son montage quelques heures et son installation complète avec plancher isolé et aménagements, seulement 3 à 4 jours. **Couleur Yourte propose une véritable alternative aux habitations traditionnelles contemporaines.** Ces yourtes sont fiables, démontables mais surtout moins chères qu'une maison (entre 20 000 et 30 000 euros pour une surface de 40m<sup>2</sup>) avec tout le confort souhaité... l'originalité en plus !



+SUR LE WEB

[www.couleuryourte.fr](http://www.couleuryourte.fr)



+CONTACTS

[www.pide-fourmies-trelon.fr](http://www.pide-fourmies-trelon.fr)  
 03 27 60 65 24

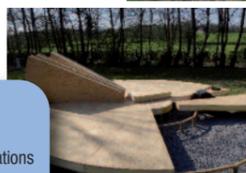
Envie d'évasion ?

Ces yourtes mongoles sont disponibles en location au Val Joly à partir de 160€ pour 2 nuits.



+D'INFOS

ValJoly  
 Informations & réservations  
 03 27 61 74 94



Disponibles depuis seulement quatre mois, quatre des sept bureaux aménagés sont occupés et un autre d'ores et déjà réservé.

L'HÔTEL D'ENTREPRISES TERTIAIRES DU PIDE

affiche bientôt complet

Pour faire face à la demande de locaux de la part des entreprises du secteur tertiaire, la communauté de communes a entrepris fin 2014 des travaux d'aménagement du PIDE (Pôle Intercommunal de Développement Economique). Ces bureaux possèdent plusieurs avantages : les loyers y sont peu onéreux et il n'y a pas de durée maximum d'occupation.

AR-VAL est la première entreprise à s'être installée. Il s'agit d'un bureau d'étude dans la conception et la réalisation de centres de tri. Elle occupe trois bureaux et compte déjà 3 salariés et à l'intention d'embaucher dans les prochaines années.

Quant à l'entreprise **SI Avesnois Lab**, installée depuis Avril dernier, elle est spécialisée dans l'expertise, la mutualisation et l'optimisation des moyens informatiques. Cette société, gérée par Monsieur Jessy Delbecq (ingénieur en informatique), compte deux salariés et prévoit également d'embaucher dans les mois à venir.

Un cinquième bureau vient d'être réservé et deux bureaux sont encore disponibles (20m<sup>2</sup> chacun).

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

+CONTACTS

PIDE - BGE - CCSA  
 03 27 60 65 24

SUR LE WEB

Ouverture de la boutique en ligne sur le site sud-avesnois-tourisme



Depuis peu vous pouvez trouver sur le site [www.sud-avesnois-tourisme.com](http://www.sud-avesnois-tourisme.com) une nouvelle icône BOUTIQUE dont l'objectif est de mettre en avant les savoirs faire de nos artisans. Exit les mugs et les stylos ! Vous serez proposés des produits de qualité élaborés par des artisans partenaires tels Eddy Depretz, Céline Gadayne, « l'atelier du crapaud charmant », « se mettre au verre » ou encore l'écomusée de l'avesnois.

Vous y trouverez plus encore... Vous souhaitez découvrir leur métier ? Il vous sera désormais possible de réserver des stages (possibilité d'hébergement) avec ces artisans qui vous feront partager leur passion. La boutique en ligne vous propose également une billetterie pour assister aux grands événements festifs du territoire.

+WEB

[sud-avesnois-tourisme.com](http://sud-avesnois-tourisme.com)



GÎTES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD-AVESNOIS

Entre convivialité et dépaysement

Depuis la fusion, la Communauté de communes Sud-Avesnois a repris, avec l'Office du tourisme, la gestion de 2 gîtes ruraux. En plus d'offrir d'excellentes prestations, ceux-ci misent sur des concepts originaux...pour le plus grand bonheur des touristes !

« Les demeures de pierres bleues » à Wallers-en-Fagne

Situés dans un écrin de verdure, ces deux gîtes d'exception classés 4 épis (sur 5) par Gîtes de France, peuvent accueillir 12 personnes. Ils sont labellisés « gîte panda ». Pour obtenir ce label, 4 critères sont prépondérants : le gîte doit être basé sur un site naturel, faire l'objet d'une rénovation avec des matériaux sains, être économe en énergie et sensibiliser le public à la protection de l'environnement.

Avec un taux moyen d'occupation annuel dépassant les 40% ils ont un vrai succès auprès des amoureux de la nature du nord de la France, de Belgique et des Pays-Bas.

« Le Hututu et le Contrebandier » à Ohain

Récemment rénové par les brigades du territoire et remis au goût du jour, les deux gîtes ont désormais une capacité d'hébergement de 9 personnes. Ils viennent d'être labellisés Gîtes de France (2 épis). Forme, nature et bien être, tel est le leitmotiv de ces gîtes qui proposent des offres

de séjours innovantes telles que des semaines « détente » ou « randonnée ». Des vélos électriques seront mis à disposition durant toute la durée du séjour.

+CONTACTS

[gites-de-france-nord.com](http://gites-de-france-nord.com)  
 03 20 14 93 93



« ils ont un vrai succès auprès des amoureux de la nature »



GRAND CONCOURS PHOTO

À vos objectifs !

Concours photos

« Terroirs et traditions »  
Sous toutes ses formes

Du 20 juin au 20 septembre 2015



Plus de 500 €  
de lots

Inscription et renseignements  
Office de Tourisme du Sud-Avesnois  
Tél : 03 27 61 16 79  
www.sud-avesnois-tourisme.com

L'Office de Tourisme du Sud-Avesnois organise du 20 Juin au 29 août 2015 un concours Photos sur le thème « Terroir et Tradition » sous toutes ses formes. Les photos sélectionnées par notre jury seront exposées, du 4 au 6 septembre, au salon de l'entreprise et du terroir et sur la page Facebook de l'Office de Tourisme du Sud-Avesnois, du 30 août au 6 Septembre.

Une cérémonie de remise de prix sera organisée le 12 Septembre à 18h, alors si vous êtes intéressés, munissez-vous du bulletin de participation disponible sur le site sud-avesnois-tourisme.com ou à l'office du tourisme et envoyez vos clichés (Au maximum 3 photos par participants, en couleurs, format A4 sans marges) sous enveloppe à l'adresse ci-contre

+CONTACTS

Office de Tourisme du Sud-Avesnois  
**Concours photos**  
20 a rue Jean Jaurès  
BP 20077  
59613 FOURMIES Cedex

+SUR LE WEB

www.set.fourmies.net



SALON DE L'ENTREPRISE

Le PIDE présent le 5 septembre

Vous souhaitez créer, reprendre ou développer votre entreprise, rendez-vous le samedi 5 Septembre au salon de l'entreprise et du terroir.

Samedi 5 septembre 2015 de 10h à 17h serons présents sur le salon de l'entreprise et du terroir les partenaires de la création et du développement économique du PIDE à savoir la BGE, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de métiers et d'artisanat, Thiérache initiative, la Communauté de communes Sud Avesnois et la Ruche d'entreprises de Fourmies.

Que vous soyez porteur de projet ou chef d'entreprise, le PIDE est guichet unique à votre service.

Son but est de vous accompagner dans toutes vos démarches (mise en réseau, recherche de financements, recherche de locaux etc...) afin de faciliter l'émergence de votre projet.

« Alors si vous avez un projet, des questions, n'hésitez pas. Nous sommes là pour vous répondre et vous orienter »



+CONTACTS

www.pide-fourmies-trelon.fr  
03 27 60 65 24

Le PIDE, un réseau de partenaires économiques au service de votre réussite

➔ Nous contacter



Siège de la Communauté de Communes Sud-Avesnois

Pôle Intercommunal de Développement Économique  
ZA La Marlière  
2 rue du Général Raymond Chomel  
BP 60046  
59612 Fourmies Cedex

TÉL : 03 27 60 65 24

FAX : 03 27 60 63 99

contact@cc-sudavesnois.fr

Ouverture des bureaux du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h